



Vuarrens info

Mars 2011



Un cadeau au goût de miel: l'Oberland bernois à moitié prix.

Les sociétaires Raiffeisen bénéficient de frais réduits, d'un taux d'intérêt préférentiel, du Passeport musées gratuit et, actuellement, d'une offre spéciale exclusive «L'Oberland bernois à moitié prix». Devenez, vous aussi, sociétaire Raiffeisen. Cela en vaut la peine.
www.raiffeisen.ch/oberlandbernois

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

Agenda

11 mars 2011 Soirée de la fanfare l'Ondine

12 mars 2011 Soirée de la fanfare l'Ondine

13 mars 2011 10h30 culte à Vuarrens

22 mars 2011 20h00 Conseil général à la grande-salle

26 mars 2011 AAV 17h00 spectacle Blanche- Neige

8 avril 2011 AAV 20h30 Camille Chamoux attaque

L'agenda du Vuarrens-Info est ouvert à tous ceux qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître.

Seuls les 2 ou 3 prochains mois sont publiés ici, pour la suite se référer à notre site internet.

Contact : daniel.bridel@vuarrens.ch

Sudoku

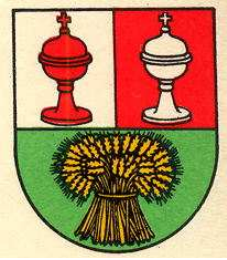
	7	8			5	4		
4				3	1		8	
							7	
1							9	2
	2	5	9		4		6	7
7	6			2	3			
		7					1	
6	8			5				
3			1		7	5	4	6

moyen

	1		3	6			5	
		2						
	5			9	1	4		
8	7							
5			6		8			7
							9	1
		9	1	4			6	
						7		
	8			7	5		3	

diabolique

Avis du Conseil Général



Le système électoral de Vuarrens change en 2011 (nouveau système majoritaire)

N'oubliez pas de voter le **13 mars** pour élire le futur conseil communal ainsi que la Municipalité (vote par correspondance ou au bureau de vote de 9h00 à 10h00).

Toutes les instructions de vote font partie du matériel de vote.
Prenez 5' pour les lire... une fois au moins !

Si le matériel de vote ne vous est pas parvenu ou ne vous semble pas complet, le Greffe se tient à votre entière disposition.

Le site contient de multiples informations complémentaires

ATTENTION

Le délai du dépôt des listes pour l'élection du 3 avril (2èmes tours conseil et municipalité) est fixé au : 15 mars 12h00 précise au Greffe.

Pour information, les parrains des listes peuvent désormais être, eux-aussi, candidats.

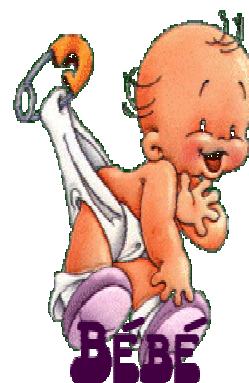
Patrick Vallotton
Président du Conseil
général de Vuarrens

Naissances

Herren Haiko

né le 30 janvier 2011

Les heureux parents sont
Herren Christine & Sylvain
Rte d' Echallens 16
1418 Vuarrens



Marendaz Léna

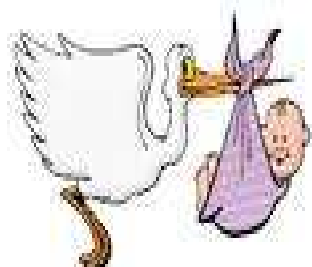
née le 8 février 2011

Fille de Marendaz Aline & Yannick
Ch du Couchant 3
1418 Vuarrens

Germond Alicia

Née le 15 février 2011

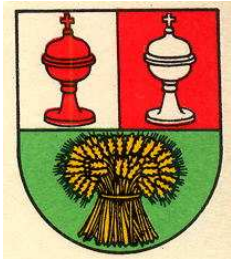
Les heureux parents sont
Germond Schirley & Alexandre
Ch des Alpes 10
1418 Vuarrens



Marendaz Roman

Né le 20 février 2011

Fils de Marendaz Marisa & Grégory
Ch du Couchant 2
1418 Vuarrens



Désaffectation partielle du cimetière

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 5 décembre 1986 sur les inhumations et les incinérations, la Municipalité de Vuarrens informe toutes les personnes concernées :

- que la partie du cimetière comprenant les tombes no 70 à 97, correspondant aux années 1947 à 1955
- ainsi que la partie comprenant les tombes enfants des années 1932 à 1949

seront désaffectées à partir du 15 septembre 2011.

Cette désaffectation s'applique, par analogie, aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans et sur ces tombes.

Les familles qui désirent prendre possession des objets et monuments garnissant les tombes voudront bien en aviser, par écrit, la municipalité avant le 31 août 2011.

Passé ce délai, et conformément aux dispositions légales, l'autorité communale en disposera librement, sans frais pour les propriétaires.

Tout renseignement complémentaire relatif à cette désaffectation partielle peut être obtenu auprès de la Municipalité de Vuarrens, tél. 021 887.84.16 ou mail greffe@vuarrens.ch



Au Garage du Gros-de-Vaud

Portes ouvertes les:

- Vendredi 18 mars de 17h00 à 19h00
- Samedi 19 mars de 10h00 à 18h00
- Dimanche 20 mars de 10h00 à 17h00

Nous vous attendons pour:

Essayer les nouveaux modèles Toyota (Auris Hybride et Verso S)

- Participer à notre tombola
- Déguster une bonne raclette
- Partager le verre de l'amitié

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Chevalley Cyril et Corinne

Horaire d'été de la déchèterie

Prochainement, nous passerons de l'heure d'hiver à l'heure d'été.

Ainsi, l'horaire pour le mercredi sera différencié comme suit: :



Horaire d'été : 18h00 - 19h45

Horaire d'hiver : 17h00 - 18h45

Ces horaires correspondent aux périodes d'heure d'été et d'heure d'hiver. En 2011, l'heure d'été reviendra le 27 mars.

Recherche surveillant

La Municipalité de Vuarrens met au concours le poste de surveillant du tri des déchets pour sa déchèterie. Il s'agira d'accueillir la population pendant les horaires d'ouverture, de prodiguer conseils et recommandations, et de s'assurer que chacun respecte les différentes catégories de déchet pour le tri.

Ce rôle demande de l'entregent, car le contact avec les habitants est l'aspect essentiel de ce poste.

Nous recherchons une personne motivée, qui désire s'investir dans un poste public, et qui serait disponible dès que possible.

Les heures seront rémunérées au tarif communal.

Pour tous renseignements, merci de contacter

Alain Roy municipal au 076.570.80.56

ou par email alain.roy@vuarrens.ch

Conseil général



La prochaine
séance est agendée
le mardi 22 mars 2011 à 20h00
à la grande-salle

Bibliothèque

A tous ceux qui aiment lire, nous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les lundis de 19h00 à 19h30 dans le petit local du collège, près du distributeur « Le Matin ».

La bibliothèque de Vuarrens, c'est :

- des ouvrages pour tous les âges et tous les goûts,
- une centaine de livres que nous venons d'aller chercher chez Bibliomedia (renouvelés tous les 6 mois),
- gratuit !

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.



Iwona Mas et Sylvie Roy

Offrir Soutenir



Paroisse du Sauteruz
samedi 2 avril 2011

Déchèterie de Vuarrens dès 10h00

Offrez une rose ...

et soutenez la Campagne de pain pour le Prochain / Action de Carême Industrie minière: un business indigeste ! Et ses projets en faveur de populations de pays confrontés au pillage des matières premières. Proposées par les catéchumènes de 5^{ème} et 6^{ème} aux prix de 5.-

